Les mots magiques

Le Journal de Quebec · 17 janv. 2023 · 23 · MARIE-EVE DOYON Stratège en relations publiques

Votre emploi va mal ? Vous vivez des conflits au travail ? Ça sent la soupe chaude à l'approche de votre prochaine évaluation de performance ?



« Harcèlement psychologique », « milieu de travail hostile », « intimidation » et « personnalité toxique », autant de mots magiques qui pourraient vous sauver. Lancez l'un de ces motsgrenades et voilà votre emploi protégé, du moins pour un temps.

RETOUR DU BALANCIER

Pendant de nombreuses années, les mots magiques qui donnaient accès aux meilleurs emplois et aux plus hauts échelons des entreprises étaient « effort », « expérience » et « performance ».

Bien entendu, ça aidait beaucoup quand vous étiez un homme, encore mieux, un homme blanc.

Les temps changent et avec eux, les jeux de pouvoir dans les organisations.

Juste retour du balancier ou dérive nécessaire, les hiérarchies truffées d'abus de pouvoir, de dénigrement et d'exigences inatteignables ont fait place aux politiques d'équité, à la gestion participative bienveillante et aux processus RH inclusifs.

Quelque part entre les deux, la sacro-sainte rectitude politique a fait changer de main le gros bout du bâton.

LE CAUCHEMAR DES GESTIONNAIRES

De nos jours, les employeurs ont tellement peur des justiciers du web que dès qu'ils entendent le murmure d'une allégation, fondée ou non, ils présument le pire, et non l'inverse. On vous accuse ? Vous êtes cuit.

Les meilleures pratiques en gestion des ressources humaines veulent que les entreprises se dotent de politiques en matière de harcèlement au travail. Or, l'ordre des conseillers en ressources humaines agréés publie également un article à propos des plaintes non fondées qui ne sont, malheureusement, pas que des exceptions.

Le problème, c'est qu'un nombre infime d'employeurs osent aujourd'hui mettre en doute les allégations qu'ils reçoivent pour ne pas être à leur tour accusés de « protéger les abuseurs » et de « tolérer un milieu de travail hostile ».

Désormais, la simple idée qu'une plainte puisse être formulée suffit à faire trembler les boss.

La majorité des travailleurs craignent une perte durable de pouvoir d'achat

Le Journal de Quebec · 17 janv. 2023 · 31 · RAPHAËL PIRRO

Un peu plus de la moitié (52 %) des Canadiens sont d'avis que même si leur salaire augmente au cours des prochaines années, celui-ci ne parviendra pas à rattraper les hausses de prix déjà survenues et à venir.

« Les attentes liées à la croissance des salaires sont faibles quand on les compare aux attentes d'inflation », déduit la Banque du Canada à partir d'un sondage effectué de la fin octobre à la mi-novembre.

Tous ne sont pas aussi pessimistes : 19 % des répondants croient que leur salaire rattrapera « partiellement » les hausses de prix et 13 % estiment que leur salaire les absorbera complètement, tandis que 16 % affirment que leur salaire a suivi l'inflation.

Les perspectives généralement pessimistes que se font les Canadiens de leur propre portefeuille ont un impact global sur leur consommation, et donc sur l'économie, rappelle la Banque du Canada.

ON SE PRÉPARE À UNE RÉCESSION

Ainsi, la plupart des répondants au sondage (60 %) s'attendaient à une récession au cours des douze prochains mois.

Parmi ceux-ci, près de la moitié (47 %) entrevoit une récession « modérée » et d'une durée « plutôt longue ».

Les Canadiens ont déjà tranché dans leurs dépenses de manière importante. Tous les secteurs ne sont pas égaux et les dépenses jugées non essentielles écopent davantage.

Au cours des six derniers mois, 87 % des répondants ont dit avoir moins investi dans les voyages, l'hébergement, les restaurants ou les loisirs, tandis que les trois quarts (74 %) ont réduit l'achat de vêtements et de chaussures.

MOINS DE DÉPENSES À L'ÉPICERIE

Mais l'inflation a aussi un impact sur les besoins primaires : ils étaient 58 % à réduire leurs dépenses en frais d'épicerie et 22 % à réduire les frais liés à la santé et aux soins personnels. En conséquence, 64 % des répondants à l'enquête prévoient réduire leurs dépenses et épargner davantage, un sommet remontant au moins à 2014. La moitié ont déclaré avoir l'intention de reporter des achats prévus.

Selon la Banque du Canada, « c'est surtout le cas de ceux qui ont un taux variable sur leur prêt hypothécaire ou d'autres dettes, comme une marge de crédit contractée pour effectuer des rénovations ou d'autres achats importants, et qui sentent les effets des hausses de taux ».



Québec

La classe moyenne plus lourdement imposée qu'en Ontario

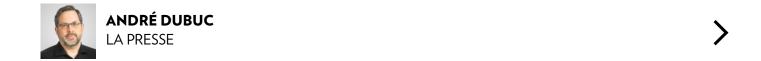


PHOTO HUGO-SEBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE

Le Québec est toujours la province ayant le fardeau fiscal le plus élevé au Canada, selon la dernière édition du *Bilan* de la fiscalité au Québec.

Le Québec est toujours la province ayant le fardeau fiscal le plus élevé au Canada, selon la dernière édition du *Bilan de la fiscalité au Québec*, dévoilée vendredi par la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Publié le 14 janvier



La classe moyenne notamment y est imposée plus lourdement qu'en Ontario, voisin auquel le Québec se compare fréquemment.

Les plus grands écarts de taux d'imposition entre les deux provinces se trouvent entre 20 000 \$ et 80 000 \$ de revenu imposable, observe la Chaire.

« Les contribuables québécois dont le revenu se situe entre ces deux seuils paient ainsi 28 % de plus en impôt par rapport à ce qu'ils paieraient s'ils étaient assujettis au système d'imposition de l'Ontario », écrit dans son mot d'introduction Luc Godbout, titulaire de la Chaire.

Pour les contribuables gagnant entre 20 000 \$ et 80 000 \$, l'écart dans le taux d'imposition est d'environ 7,5 points de pourcentage en faveur des contribuables ontariens.

M. Godbout invite le gouvernement du Québec et son ministre des Finances, Eric Girard, qui était présent au dévoilement du *Bilan*, à considérer sérieusement ces données dans leur réflexion entourant une baisse de l'impôt sur le revenu à venir que le gouvernement caquiste a promise.

« Si réduction d'impôt sur le revenu il y a, elle doit cibler là où les bénéfices seront les

plus grands pour les travailleurs québécois », poursuit M. Godbout.

Conditions préalables

L'universitaire pose toutefois des conditions préalables à la baisse d'impôt. Premièrement, le gouvernement doit revenir à l'application de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* et à la présentation d'un plan de résorption des déficits d'ici 2027-2028. Ensuite, il faut identifier une nouvelle cible d'endettement sur un horizon de 10 à 15 ans en fonction de laquelle seront fixés les versements annuels requis au Fonds des générations.

Autrement dit, l'éventuelle baisse d'impôt serait financée par la diminution des versements au Fonds des générations.

Dans son *Bilan*, la Chaire insiste sur le fait que la lourdeur fiscale au Québec s'accompagne d'un panier de services publics plus garni qu'ailleurs. Pensons aux garderies à contribution réduite. « Il y a deux côtés à une médaille ; l'État recourt à davantage de fiscalité pour financer davantage de services publics », y lit-on.

EN SAVOIR PLUS

39,6%

Poids des recettes fiscales en proportion du PIB au Québec. La moyenne du Canada sans le Québec est de 32.7 %.

SOURCE : CHAIRE DE RECHERCHE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES

© La Presse Inc. Tous droits réservés.

Retour des fonctionnaires au bureau : des effets variables selon les services



Plusieurs fonctionnaires qui se sont bien adaptés au télétravail en raison de la COVID-19 ont déclaré lors d'entretiens qu'il s'agit d'une question controversée. (Photo d'archives)

PLO: Ottawa-Gatineau VEAU

Johan Savoy

2023-01-16 | Mis à jour hier à 14 h 22

Le jour J est arrivé pour des milliers de fonctionnaires fédéraux. Dès lundi, le Conseil du Trésor met en branle son modèle de travail hybride pour les employés de la fonction publique.

Malgré les contestations syndicales, les fonctionnaires devront progressivement retourner au bureau au moins deux ou trois jours par semaine ou à raison de 40 à 60 % de leur horaire.

Alex Silas, vice-président directeur régional pour l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), soutient que ce premier jour ne se passe pas comme prévu.

« Les bureaux ne sont carrément pas prêts à accueillir un retour massif. »

Alex Silas, vice-président régional régional pour l'AFPC

« On manque d'équipement, il n'y a pas de tables, pas de chaises, pas de place pour travailler, et il y a aussi des problèmes avec le logiciel pour réserver des espaces de travail », énumère-t-il. « C'est frustrant. »

M. Silas confirme aussi que l'Alliance poursuit les préparatifs pour le vote de grève.

Ce retour des fonctionnaires fédéraux au bureau a été longuement souhaité par des commerçants et par des organismes qui représentent les centres-villes de Gatineau et d'Ottawa. Il s'agit aussi d'un moment attendu par les sociétés de transport en commun qui se trouvent de chaque côté de la rivière des Outaouais.

À Ottawa, la directrice générale d'OC Transpo, Renée Amilcar, dit que le personnel du réseau est « prêt et très excité d'accueillir de nouveaux usagers ».



OC Transpo accueille de 200 000 à 210 000 usagers quotidiennement, alors que sa capacité d'accueil s'élève à 315 000 usagers. (Photo d'archives)

PHOTO: RADIO-CANADA / ANDREW LEE

Par ailleurs, Mme Amilcar confie que le service sur « le réseau [d'OC Transpo] n'a jamais été réduit de façon significative » afin que les usagers reçoivent toujours un service de qualité.

« Nous avons un surplus présentement pour accueillir de nouveaux usagers et ceux qui nous ont délaissés durant la période pandémique », ajoute-t-elle.

OC Transpo accueille actuellement de 200 000 à 210 000 usagers quotidiennement, tandis que sa capacité s'élève à 315 000 usagers.

« Quand je dis 315 000, ça démontre qu'on a encore de la capacité pour accueillir des gens. Les employés fédéraux, on en attend à peu près de 30 000 à 35 000, donc vous voyez qu'on a suffisamment de place pour eux. »

Renée Amilcar, directrice générale d'OC Transpo

De son côté, la Société de transport de l'Outaouais (STO) entend surveiller de près le taux d'achalandage sur ses lignes d'autobus à la suite du retour en présentiel des fonctionnaires à raison de deux à trois jours par semaine.

« À court terme, ce n'est pas dans les plans de modifier les parcours ni les horaires d'autobus, mais le niveau de service pourrait être réajusté, selon nos observations sur le terrain et les besoins de la clientèle, afin de continuer à offrir une bonne qualité de service », assure la responsable des affaires publiques à la STO, José Lafleur.



La STO entend surveiller de près son taux d'achalandage à la suite du retour en présentiel des fonctionnaires. (Photo d'archives) PHOTO: RADIO-CANADA / MICHEL ASPIROT

La société de transport gatinoise a indiqué en décembre dernier que son taux d'achalandage était équivalent à 60 % de ce qu'il était avant la pandémie.

Conscients toutefois que les habitudes de transport ont évolué au cours des dernières années, les transporteurs gatinois et ottavien ont affirmé qu'ils attendront de voir l'impact réel du retour des fonctionnaires sur leur achalandage respectif avant de réajuster leurs services.

À lire aussi:

- Des syndicats estiment que le retour au bureau mettrait les fonctionnaires en danger
- Le gouvernement fédéral dépose une plainte contre l'AFPC, le syndicat réagit

Des conséquences sur les services de garde

Si ce retour au bureau est salué par les villes, par les centres-villes et par les sociétés de transport en commun, l'heure est plutôt à l'urgence du côté des services de garde.

La flexibilité offerte par le travail à domicile avait en effet permis à de nombreux parents fonctionnaires d'assumer eux-mêmes la garde de leurs enfants. Cette nouvelle réalité leur impose donc de trouver des solutions.

La directrice du CPE « La Planète des enfants » en Outaouais, Brenda Fournier, a indiqué lundi matin que le retour au bureau des employés de la fonction publique ne changera pas trop la routine de son personnel. Même en télétravail, les fonctionnaires amenaient leurs enfants au CPE. Le nouveau modèle fait en sorte que Mme Fournier a dû ajuster les horaires de travail de ses éducatrices.

« Les filles terminaient un petit peu plus tôt. On va devoir réaménager les horaires pour avoir davantage de personnel lors des ouvertures et des fermetures. »



Certains CPE ont dû modifier leurs heures d'ouverture pour s'ajuster au nouvel horaire des fonctionnaires. (Photo d'archives) PHOTO: RADIO-CANADA / IVANOH DEMERS

En entrevue à CBC/Radio-Canada plus tôt ce mois-ci, un employé de Transports Canada, Warren Salzman, qui est aussi père de deux enfants, avait indiqué qu'il se trouvait face à un dilemme concernant l'inscription de sa fille au programme d'enseignement à horaire prolongé. « L'école régulière n'a pas vraiment de places supplémentaires en ce moment », avait-il déploré.

La présidente-directrice générale par intérim de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance, Marni Flaherty, avait souligné le mois dernier que les places se font rares dans les garderies canadiennes, même avant le retour des fonctionnaires fédéraux au bureau.

En annonçant, le 15 décembre, le retour graduel des fonctionnaires au bureau pour le 16 janvier, le gouvernement fédéral a laissé un mois aux parents pour trouver une solution afin de faire garder leurs enfants.

Avec les informations de Patrick Foucault et de Stéphane Leclerc

Johan Savoy



Le conseil municipal de Québec du 16 janvier 2023 en bref: déneigement, voyage et nouvel horaire

ÉMILIE PELLETIER Le Soleil SIMON CARMICHAEL Le Soleil

Pour marquer le début de la nouvelle année, la soirée a été occupée à l'hôtel de ville de Québec. *Le Soleil* vous résume les échanges de la première séance de 2023. Au menu : opération déneigement, qualité de l'air et mission en Scandinavie, entre autres.

Le dernier conseil du lundi

La séance du 16 janvier marquait le dernier conseil du lundi soir pour au moins six mois. À compter de février, les élus municipaux de Québec se réuniront plutôt le mardi après-midi.

Habitués de la période de questions du public, n'ayez crainte : vos périodes d'interventions ne s'en verront toutefois pas impactées. La nouvelle formule prévoit l'adoption des décisions des élus en après-midi «pour faire une place plus grande aux interventions des gens de Québec» en soirée.

Le projet pilote vise à «transformer le conseil municipal en version 2.0 pour favoriser une meilleure conciliation travail-famille», mais également à permettre aux élus de mieux prendre connaissance des nombreux documents à éplucher en vue du conseil.

Des modifications similaires aux horaires des conseils municipaux ont déjà été mises en place à Montréal, Gatineau et Saguenay.

Contre le projet pilote depuis les tout débuts, l'opposition officielle a déposé lundi un avis de proposition voulant que l'administration Marchand mandate le Service de l'interaction citoyenne, afin qu'il déploie «une démarche de participation publique» portant sur les horaires du conseil municipal pour valider la pertinence ou non de pérenniser la nouvelle formule.

Après la tempête... le déneigement

Après la généreuse chute de neige du 13 janvier dernier, la Ville de Québec a mené une importante opération déneigement au cours des derniers jours pour retirer la neige des rues et des trottoirs.

Si tous les élus ont salué le dur labeur des travailleurs municipaux, les oppositions ont tout de même critiqué certains choix faits par la Ville, particulièrement en ce qui a trait aux communications. Québec d'abord a entre autres écorché le responsable du déneigement, Pierre-Luc Lachance, l'accusant de «prendre les citoyens pour des statistiques».

En marge de la tempête, l'élu a balayé de la main les critiques de certains citoyens, préférant se référer au nombre moyen de plaintes au 311 pour affirmer que la campagne se déroulait «dans les normes».

«Dans la généralité, on oublie les réalités individuelles», a souligné l'opposition officielle. «Parfois, les citoyens ont raison!»

Le principal intéressé a tenu à mettre au point certaines informations partagées sur les réseaux sociaux, notamment en ce qui a trait au déneigement la fin de semaine. Le conseiller de Saint-Roch-Saint-Sauveur a entre autres réitéré que les choix de déneigement n'étaient pas faits en fonction du salaire horaire des travailleurs municipaux, tout en invitant les citoyens à «collaborer» lors des opérations.

Marchand défend son voyage en Scandinavie

Le maire de Québec a dû défendre la pertinence de s'envoler vers les pays scandinaves du 22 au 31 mars. Bruno Marchand compte y mener une mission axée sur la mobilité.

Sa deuxième mission internationale en quatre mois soulève de vives critiques chez les oppositions, qui trouvent l'objectif «flou». L'opposition officielle craint aussi que la visite envoie une mauvaise image du projet de tramway, comme quoi «le projet n'est pas canné».

Les oppositions critiquent également la composition de la garde rapprochée qui accompagnera le maire, et surtout l'absence de représentants du Bureau de projet du tramway de Québec.

La cheffe de Transition Québec, Jackie Smith, considère que la mission du maire ressemble plus à «des vacances» qu'à une visite à saveur politique et économique. «Ce que je veux dire c'est qu'encore une fois le maire part sans une mission claire de pourquoi et [comment] ça va servir à la ville», a-t-elle nuancé.

Le voyage ne sera pas de tout repos, réplique le maire Marchand. «Ce n'est pas une partie de plaisir, voyager, quand on est maire de Québec. Je ne m'en vais pas là prendre du temps pour moi, ça va être cordé du matin au soir. On s'en va vraiment le faire pour la ville».

Québec nie toute responsabilité dans la faillite du 737

Le maire Bruno Marchand nie toute responsabilité de la Ville de Québec dans la faillite de la terrasse estivale Le 737, sur les terrains de l'aéroport.

Le propriétaire Dany Gagnon attribue toujours une partie de la faute aux Villes de Québec et de L'Ancienne-Lorette pour la récente fermeture définitive de son commerce. L'homme d'affaires ouvre la porte à les poursuivre, lui qui juge avoir été victime d'«acharnement» de la part des autorités.

À LIRE AUSSI

LA CAPITALE

Cette possibilité ne fait pas frémir le maire de Québec, qui rejette tout blâme allégué.

«Ce sera à lui de choisir les recours qu'il prendra. Nous, on a agi pas du tout en lien avec [le fait] que ce soit un avion, ou pas un avion. On a agi pour faire respecter les règlements de la Ville, notamment en matière de sécurité incendie», réitère-t-il.

«Il n'y a pas eu de vendetta, il n'y a pas eu de ciblage, il n'y a pas eu rien de ça, a-t-il insisté. Il y a eu ce qui se fait avec l'ensemble des commerces, restaurants et autres organisations, de façon à respecter les règles en vigueur».

Un report qui déçoit dans le dossier de la qualité de l'air

Le second report du dépôt du rapport du Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques, autorisé par le ministre de l'Environnement, déçoit à Québec. Chargé de brosser un portrait de la situation de la contamination de l'air dans le quartier de Limoilou, le comité indépendant devait initialement présenter ses recommandations le 1^{et} décembre dernier. Sa date butoir est finalement repoussée au 27 janvier.

«On ne sait pas les raisons de ce report-là, mais c'est décevant d'attendre encore, alors que ça fait 10 ans que la population du secteur parle de qualité de l'air. On semble reporter toujours les solutions», se désole Marie-Hélène Deshaies, présidente de la Table citoyenne Littoral Est.

Le maire Marchand soutient qu'il attend lui aussi les conclusions du groupe, mais que, dans l'intervalle, la Ville de Québec se concentre sur son propre échantillonnage des polluants en basse-ville, pour lequel le rapport la remise du rapport a également été retardée vers la fin du premier trimestre de 2023.

Des préavis avant l'abattage d'arbres, demande l'opposition

L'opposition officielle veut que la Ville de Québec communique proactivement avant l'abattage de boisés.

Ébranlés par la déception citoyenne à la suite de la coupe abrupte d'un boisé du secteur Duberger, les élus de Québec d'abord ont déposé un avis de proposition demandant à l'administration de «mettre en œuvre un processus pour communiquer l'information vers les citoyens et les élus concernés lorsqu'un permis de déboisement important est émis».

Les élus veulent que l'avis précise les raisons de l'abattage, la date et la durée des travaux ainsi que les actions prévues pour compter la perte de canopée.

La proposition, qui sera votée lors du prochain conseil, n'a pas semblé charmer les élus au pouvoir, craignant la «surcommunication».

Des missions qui doivent donner des résultats

Le Journal de Quebec · 17 janv. 2023 · 7 · Chroniqueuse politique karine.gagnon @quebecormedia.com KARINE GAGNON

La mission du maire Bruno Marchand dans les pays scandinaves, en mars, pose un certain nombre de questions et impose des obligations de résultats qui permettront de juger de sa pertinence, d'autant plus en cette période cruciale pour le projet de tramway.



Lors du point de presse précédant le premier conseil de l'année, hier, le maire a dû justifier ce « voyage » auquel il prendra part du 22 au 31 mars.

M. Marchand, accompagné de cinq autres personnes, se rendra à Copenhague, à Malmö et à Helsinki pour se pencher sur la mobilité active, le transport collectif, dont le tramway, et sur l'itinérance.

On peut notamment se questionner sur le moment choisi, la durée, le nombre et le choix des participants.

Aussi, quel est l'avantage de se pencher sur l'insertion d'un tramway en hiver alors que le projet est aussi avancé ?

Pourquoi la directrice adjointe du cabinet du maire y participe-t-elle, alors qu'il n'y a aucun représentant du bureau de projet du tramway ?

Quel sera l'apport du directeur du bureau des relations internationales, alors qu'une autre membre de ce bureau sera présente ?

PLUS DE TRANSPARENCE

Les réponses reçues à ces questions, depuis jeudi, manquaient de précision. Afin de préciser, j'ai tenté de m'entretenir avec Pierre-luc Lachance, vice-président du comité exécutif et responsable de la mobilité active. Je souhaite connaître ses motivations en lien avec ces visites auxquelles il prendra part.

Mais cela n'avait toujours pas été possible au moment d'écrire ces lignes, malheureusement. M. Marchand a néanmoins expliqué hier qu'il n'était jamais trop tard pour se questionner et s'inspirer des projets similaires ailleurs.

On a besoin d'apprendre et de s'inspirer des meilleurs, et il reste encore plusieurs éléments à préciser, a-t-il expliqué. Il sera intéressant de constater quel sera l'apport pour le tramway, notamment.

PAS UNE PARTIE DE PLAISIR

Par ailleurs, Bruno Marchand a raison de dire que certaines rencontres doivent être effectuées en personne. Effectivement, il ne s'agit pas d'un voyage d'agrément ou d'une « partie de plaisir », mais d'une mission de travail.

Pour avoir couvert plusieurs missions, depuis près de 15 ans, je peux témoigner que l'horaire est éreintant.

Les journées sont bien remplies, de rencontres la plupart du temps pertinentes. À suivre.

Bruno Marchand défend sa mission en Scandinavie

Le Journal de Quebec · 17 janv. 2023 · 6 · JEAN-LUC LAVALLÉE

Critiqué de toutes parts pour sa prochaine mission en Scandinavie, le maire de Québec a défendu, hier, la pertinence de son périple et il assure que ce ne sera « pas une partie de plaisir ».



« Si vous me donniez le choix entre rester ici puis aller en voyage, sur un plan personnel, je reste ici pour plein de raisons [mais] je pense qu'il y a un bénéfice pour la Ville et on va le faire », a déclaré Bruno Marchand en point de presse.

« Je ne m'en vais pas là pour faire du vélo et prendre du temps pour moi. C'est 10, 12, 15 heures par jour, on s'en va travailler d'arrache-pied », a-t-il insisté.

Rappelons que les cinq accompagnateurs du maire auront droit à un budget maximal de 36 000 \$ pour aller à Copenhague (Danemark), à Malmö (Suède) et à Helsinki (Finlande). Les dépenses du maire s'additionneront à cette somme.

Interrogé sur les coûts de cette mission de dix jours à la fin de mars – jugés trop élevés par les oppositions –, le maire a répondu qu'il allait « réduire le plus possible les frais ». Son attaché de presse, par exemple, ne sera pas du voyage.

« Est-ce que j'aurais aimé faire une mission à 10, 15, 20 personnes ? La réponse, c'est oui. On est obligés de restreindre la mission parce qu'elle serait très bénéfique et aurait des effets extraordinaires si on était plus mais on limite la quantité de personnes pour éviter les frais supplémentaires [...]. On va ramener l'information, on va partager les apprentissages », a-t-il réagi.

LE LEADERSHIP D'HELSINKI

Le maire a vigoureusement contesté, par ailleurs, l'interprétation des oppositions sur le fait que « tout est "canné" » pour le projet de tramway et qu'il n'y a plus rien à apprendre ailleurs. « Est-ce qu'il y a quelqu'un à Québec qui est capable de dire, autrement que les oppositions, que les citoyens ne méritent pas d'être encore plus consultés et d'être mis dans le coup sur des aménagements ? Qu'il n'y a pas des réflexions à faire pour faire en sorte de mitiger les effets sur la circulation lors des travaux ? Estce qu'on ne peut pas apprendre de villes qui l'ont déjà fait ? » s'est-il interrogé à voix haute, évoquant aussi le leadership de Helsinki en matière de tarification pour la mobilité intelligente.

LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE

Bruno Marchand rappelle aussi qu'une portion importante de la mission de dix jours sera consacrée à la mobilité active, à l'habitation et à la lutte contre l'itinérance.

« Il y a des choses qu'on a à apprendre [d'helsinki] et qu'on peut importer ici pour être meilleurs. »

Les partis d'opposition n'ont pas été convaincus par les explications du maire.

En fin de journée, Alicia Despins, de Québec d'abord, se demandait toujours pourquoi aucun membre du Bureau de projet du tramway ne participerait à la mission.

La cheffe de Transition Québec, Jackie Smith, a dit avoir l'impression que le maire « part en vacances avec son entourage » et elle se demande encore « à quoi ça va servir ».